En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Rabat, 16 janvier. — Dans son émission de 13 h. 30, le poste de Radio-Séville a donné les renseignements suivants sur l'occupation de San Pedro de Alcantara :

« L'activité déployée par les forces nationales dans le Sud a été marquée par la brillante occupation de San Pedro de Alcantara.

» Les marxistes, pris sous l'action combinée de la marine, de l'aviation et de l'armée de terre, ont été battus et l'intervention d'unités motorisées a transformé leur défaite en fuite encore accélérée par le feu précis des pièces de marine.

» Dans le ciel, les avions marxistes ont fait une apparition de quelques minutes durant l'opération, mais ils ont été aussitôt dispersés par notre aviation. »

« Des attaques des troupes nationalistes ont été repoussées », annonce Madrid

Madrid, 16 janvier. — Le Conseil délégué pour la défense de Madrid a publié à midi le communiqué suivant :

« Les rebelles ont attaqué avec force pendant la nuit dernière sur divers secteurs du front de Madrid, notamment à Carabanchel et la Cité universitaire.

» Les attaques de l'ennemi ont été partout repoussées.

» Sur le secteur d'Aravaca Las Rozas les forces loyales ont avancé de 2 kilomètres sur un front de 5 kilomètres. »

Le président de la République va s'installer à Valence

Valence, 16 janvier. — Contrairement à certaines informations suivant lesquelles le gouvernement quitterait Valence pour s'installer ailleurs, on annoncé que c'est au contraire le président de la République qui viendra à Valence pour y séjourner.

En effet, depuis quelques jours on fait le nécessaire au palais de Porta Coeli de Valence pour préparer le logement du président de la République qui viendra à Valence aussitôt que tout sera prêt.

Le consulat des Etats-Unis à Malaga a été détruit par le bombardement aérien

Gibraltar, 16 janvier. — Pendant le violent bombardement de Malaga par une flottille d'avions insurgés, le consulat des Etats-Unis aurait été entièrement détruit. Les archives ont été sauvées et auraient été envoyées à Gibraltar à bord d'un navire de guerre anglais.

Les femmes de Madrid sont invitées à évacuer la capitale

Madrid, 16 janvier. — Margarita Nelken, députée aux Cortès, récemment ralliée au parti communiste, a lancé ce soir, par radio, un émouvant et bref appel aux femmes de Madrid pour les inviter à évacuer la capitale.

Quatre mille Italiens ont débarqué à Cadix, mardi

Londres, 16 janvier. — On mande de Gibraltar à l'« Agence Reuter » :

« Selon un témoin oculaire britannique, quatre mille Italiens ont débarqué à Cadix, pendant la nuit de mardi dernier. Ils sont arrivés sur un navire de grandes dimensions ne portant aucun nom et sans pavillon.

N.D.L.R. — La provenance de cette dépêche et la date du fait qu'elle relate nous obligent à ne la publier que sous réserve.

Les accusations allemandes contre la Tchécoslovaquie

L'Angleterre accepterait l'invitation du Gouvernement tchèque d'enquêter sur la prétendue pénétration soviétique

On croit savoir à Londres, que le gouvernement britannique aurait accepté l'invitation du gouvernement tchèque de faire procéder à une enquête sur le territoire de la République, afin de constater que les allégations de la presse allemande sur l'influence soviétique en Tchécoslovaquie sont dénuées de tout fondement.

Les milieux anglais font remarquer que, si le gouvernement britannique accepte l'invitation du gouvernement tchèque, ce n'est aucunement parce qu'un doute quelconque existe à Londres sur le fait que la presse allemande est dans l'erreur, mais afin de donner plus de poids au démenti.

D'autre part, l'attaché militaire d'Allemagne à Prague avait été invité à se rendre compte personnellement de l'inanité des accusations des journaux allemands.

La « Boersen Zeitung » explique, ce matin, que l'attaché militaire n'a pas refusé de profiter de la latitude qui lui était laissée, mais qu'il a déclaré devoir s'abstenir actuellement d'en faire usage.

— Neuf avions militaires Nord-Américains ont quitté Panama pour le Nicaragua afin de rechercher l'aviateur Earl Willett qui est disparu depuis mercredi.

— A la frontière polono-lithuanienne des policiers lithuaniens auraient tiré à coups de fusil sur des gardes-frontières polonais qui relevaient un poteau frontière.

— Cent-vingts perquisitions suivies de quatre-vingt-seize arrestations ont été opérées dans les milieux communistes de Varsovie.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes	3 mois.	36 fr.
	6 mois.	48 fr.
	1 an	92 fr
France et Colonies..	3 mois.	36 fr
	6 mois	52 fr
	1 an	96 fr
Belgique	3 mois.	30 fr
	6 mois.	53 fr
	1 an.	100 fr

Compte chèques postaux : Lille 87

Le problème de la non-intervention

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La presse allemande met en doute l'efficacité des mesures adoptées par la Chambre française

Berlin, 16 janvier. — Pour essayer d'échapper à la forte impression produite par l'unanimité qui s'est faite sur la loi autorisant le gouvernement français à interdire les engagements de volontaires pour l'Espagne dès qu'un accord serait intervenu avec les autres nations, la presse allemande du matin, comme on pouvait s'y attendre d'après ses précédentes déclarations, met en doute l'efficacité des mesures adoptées par la Chambre française.

Le « Berliner Tageblatt » prétend tirer de l'unanimité du vote un argument pour douter de la sincérité de la volonté exprimée par la Chambre. « On voudrait sincèrement croire, écrit le journal. Mais certains faits, comme l'unanimité de 591 députés, s'y opposent. Cela fait trop de voix pour être vrai. Les partisans de l'intervention et des enrôlements ont pu dire oui en toute quiétude. Ils se sont sentis doublement couverts. D'abord ils savent que Moscou est résolu à poursuivre son jeu sanglant. Deuxièmement, par des mesures de naturalisation, le gouvernement de Valence sabote toute véritable solution de la question des volontaires. »

« Les communistes sont favorables aux pleins pouvoirs de Blum », annonce le « Lokal Anzeiger » en une grosse manchette, en première page.

Le journal s'efforce de minimiser l'importance de la loi votée par la Chambre.

Il estime d'ailleurs que même une interdiction générale de l'envoi de volontaires « en Espagne rouge » serait insuffisante pour résoudre le problème de la non-intervention.

Même au cas où l'on déciderait partout d'arrêter cet afflux de volontaires, déclare-t-il, tant de problèmes relatifs à l'intervention directe ou indirecte resteraient ouverts, tant de possibilités de continuer à soutenir l'Espagne rouge subsisteraient, que le front rouge mondial, surtout le communisme en France, ne songerait nullement à cesser ses agissements.

En conséquence, le journal rappelle avec insistance, à titre essentiel et particulièrement urgent, les revendications allemandes et italiennes qui visent à paralyser radicalement et totalement toute intervention en Espagne.

D'autre part, les journaux relèvent avec mécontentement que le président du Conseil français a parlé du gouvernement de Valence comme du seul gouvernement légal de l'Espagne.

L'adhésion des communistes français au projet du Gouvernement est un « paravent », estime la presse italienne

Rome, 16 janvier. — Le vote unanime de la Chambre des députés pour interdire le départ des volontaires pour l'Espagne, est accueilli par la presse italienne avec réserve.

Pour le « Messaggero », l'adhésion des communistes à ce texte suffirait à montrer qu'il s'agit d'un simple « paravent » destiné à permettre la continuation de la politique de non-intervention « nominale ».

Vers la normalisation des rapports entre l'Angleterre et l'Etat libre d'Irlande?

La récente entrevue de MM. M. Macdonald et de Valera sera évoquée, mardi, aux Communes

Londres, 16 janvier. — Des questions seront posées mardi, à la Chambre des communes, à M. Malcolm Macdonald, au sujet des entretiens qu'il a eus jeudi à Londres avec M. de Valera. Le ministre aura ainsi, s'il le désire, l'occasion de donner des explications sur ces entretiens qui ont donné lieu à beaucoup de commentaires des deux côtés de la mer d'Irlande.

La presse conservatrice, en Angleterre, se prononce contre toute suggestion tendant à la réunion de l'Ulster à l'Etat libre.

Elle approuve les paroles prononcées hier à Belfast par lord Ralwacon.

La presse de gauche pense que c'est prendre les choses au tragique.

Le correspondant du « Times » à Dublin écrit cependant que M. de Valera « souhaite vivement couronner sa carrière politique en achevant l'unité de l'Irlande ». On craint que ce fait ne constitue un obstacle insurmontable à l'établissement d'un accord véritable entre les deux pays. Mais il ajoute qu'un compromis, à défaut d'accord complet et définitif, serait le bienvenu.

Renseignements commerciaux

du 16 janvier 1937

COTONS

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible ...	12.99	13.07	13.04	13.01
Janvier	—.—	—.—	—.—	—.—
Février	—.—	—.—	12.42	12.45
Mars	12.39	12.41	12.44	12.47
Avril	—.—	—.—	12.39	12.41
Mai	12.30	12.30	12.32	12.35
Juin	—.—	—.—	12.28	12.31
Juillet	12.20	12.22	12.24	12.27
Août	—.—	—.—	12.12	12.14
Septembre ...	—.—	—.—	12.00	12.01
Octobre	11.83	11.84	11.87	11.90
Novembre ...	—.—	—.—	11.88	11.90
Décembre	11.89	11.94	11.90	11.91

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 9.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Nulles.

— A Gray (Haute-Saône), au cours d'une discussion consécutive à de nombreuses libations, une nomade, la femme Kohler a poignardé son beau-frère Eugène Kohler, qui a été transporté à l'hôpital.

— Un froid très vif sévit en Anatolie et la neige qui tombe sans discontinuer, a amené l'interruption de plusieurs services ferroviaires.

— L'ancien champion du monde des poids et haltères, Joseph Steinbach, est mort à Vienne samedi.

— Deux personnes ont été brûlées vives au cours de l'incendie d'une ferme à Staid an der Mur (Styrie).

DERNIÈRE HEURE

Par la bouche de M. Rivollet, la Confédération nationale des anciens combattants invite la nation à apporter son concours au renforcement de la défense nationale et au redressement économique

Paris, 16 janvier. — Au cours d'un radio-reportage ayant pour sujet : « La reprise économique et la paix », M. G. Rivollet, secrétaire de la Confédération nationale des anciens combattants a prononcé une allocution déclarant que les anciens combattants ne peuvent que se réjouir en constatant une reprise sérieuse des affaires dans la plupart des branches de notre activité économique.

Mais ils veulent, a-t-il dit, penser que cette reprise sera un des éléments les plus importants pour le maintien de cette paix intérieure entre les Français auxquels, dans leur Conseil national du 29 novembre dernier, ils ont lancé un solennel et émouvant appel.

Dans ce manifeste, ils ont tenu à bien marquer que s'ils avaient accepté les nouvelles lois politiques et sociales, c'est à condition qu'elles soient appliquées dans l'ordre et dans le respect mutuel des engagements souscrits aussi bien pour les employeurs que pour les salariés, ainsi que dans le respect des individus et des propriétés.

Si les anciens combattants insistent avec force sur le maintien de cette unité nationale, c'est qu'au-dessus de toutes les revendications matérielles morales, ils placent le maintien et la consolidation de la paix. Les événements internationaux ne permettent pas à la France de s'abandonner. Elle a le devoir de ne rien négliger pour assurer la sécurité de ses frontières et l'intégrité de son territoire et de ses possessions d'outre-mer.

Le devoir de tous les citoyens est naturellement tracé et sur ce point, la Confédération nationale des anciens combattants invite la nation entière à apporter au-dessus de toutes les luttes de partis son concours total au renforcement et au financement de la défense nationale et au redressement économique si heureusement commencé.

Les cardinaux et évêques allemands vont exposer au Saint-Siège leurs préoccupations au sujet de la « déchristianisation » de la jeunesse dans les organisations nationales-socialistes

Berlin, 16 janvier. — Mgr Conrad von Preysing, évêque de Berlin, est parti aujourd'hui pour Rome en avion. D'après les informations reçues dans les milieux catholiques, l'évêque de Berlin doit rejoindre à Rome les trois cardinaux allemands, Mgr Adolphe Bertram, cardinal archevêque de Breslau ; Mgr Michel Faulhaber, cardinal archevêque de Munich, et Mgr Charles-Joseph Schulte, cardinal archevêque de Cologne, ainsi que Mgr Clément von Galen, évêque de Muenster.

On semble attacher à Berlin la plus grande importance à ce voyage des prélats allemands auprès du Saint Père.

On croit que les cardinaux et évêques allemands présents à Rome exposeront au cardinal Pacelli, et vraisemblablement au Souverain Pontife, les difficultés récentes rencontrées par le catholicisme en Allemagne. Parmi ces questions, l'une de celles qui semblent préoccuper le plus vivement l'Eglise catholique, c'est la « déchristianisation » de la jeunesse dans les organisations nationales-socialistes de la jeunesse allemande.

Nouvelles sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

La soirée de samedi a été fort animée au Palais des Sports de Bruxelles empli aux trois-quart d'une foule enthousiaste. Les chasses commencèrent un peu avant les sprints de 20 heures qui revinrent à Debruycker, Hansen, Verhaegen, Piemontesi, Naye et Guerra et elles ne cessèrent pas avant le classement de 23 heures. Entre-temps, la position des équipes fut constamment modifiée et la caractéristique de la journée est le regroupement des équipes de tête et des équipes de second plan. Wambat-Brunea, par contre, continuent à dégringoler et leurs relais « élastiques » leur ont valu un nouveau tour de pénalisation. A 20 h. 30, Piemontesi abandonna et Falk Hansen persévéra dans l'espoir de trouver un autre coéquipier. La générosité des spectateurs se manifesta sous la forme de nombreuses primes de 500 francs et de 1.000 francs mais on ne trouva plus un mécène comme le Parisien qui, samedi au petit jour, offrit dans l'espace de trois heures un total de 18.000 francs de primes.

A 23 heures, les sprints furent gagnés par Olmo, Lapébie, Guerra, Deneef, Van Buggenhout et Verhaegen et, à minuit, le classement s'établissait comme suit :

Guerro-Olmo, 211 points; Aerts-Debruycker, 153 pts.; Van Kempen-Braspennincx, 77 pts. A un tour : Smets-Martin, 124 pts; Naye-Seynaeve, 109 pts.; Van Buggenhout-Van Vlockhoven, 93 pts. A deux tours : Schoen-Deneef, 277 pts.; Kaers-Verhaegen, 204 pts.; Falk Hansen, seul, 192 pts. A trois tours : Daven-Lapébie, 82 pts. A neuf tours : Degreef-Thyssen, 166 pts. A onze tours : Vroomen-Raes, 114 pts. A seize tours : Wambat-Bruneau, 178 pts.

Au vélodrome d'Anvers

Voici les résultats de la course à l'américaine disputée samedi soir, au Stade Anversois :

Charlier-Depauw 139 kms 760 ; à deux tours, Verreycken-Meerschaert, Van Schynden-Vandenbroecke; à trois tours, Wale-Billiet, Lonoke-Heesendonck; à six tours, Ignat-Diot; à sept tours, Pijnenburg-Vroomen, Walthour-Crossley.

BASKET-BALL

Le 8e d'infanterie conserve son titre de champion du 3me corps d'armée

Rouen, 16 janvier. — La finale du Championnat militaire de basket-ball du 3e corps d'armée s'est disputé cet après-midi, à Rouen. Le 8e d'Infanterie de Cherbourg a conservé son titre en battant le 129e R.I. du Havre, par 37 points à 10.

BOXE

Batisse bat Dillain aux points

Paris, 16 janvier. — Samedi soir, au Central Sporting-Club, Jean Batisse et le Dyonisien Dillain étaient aux prises.

Les juges octroyèrent la décision au Nordiste qui ne la mérita d'ailleurs que de justesse.

Voici les résultats : Joe Debras bat Biard par abandon à la deuxième reprise. — Henri Piette bat Albera Grégoire aux points. — Novacky bat F. Cornut aux points.

Carmelo Penov bat Corecht par jet de l'éponge à la troisième reprise. — Cappelle bat Barba par abandon à la neuvième reprise.

TENNIS

La Coupe du Roi de Suède

ROHLSSON BAT GOLDSMITH

Stockholm, 16 janvier. — Après le double pour la Coupe du Roi, Rohlsson a battu Goldsmith en match-exhibition par 6-4, 6-4.

Les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits du travail

Le décret va paraître au « Journal officiel »

Paris, 16 janvier. — Le Conseil d'Etat vient d'examiner le projet de décret fixant les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail.

Ce texte va paraître au « Journal Officiel » et les procédures instituées vont devenir obligatoires.

Il s'agit d'une tentative prise pour éviter les conflits violents d'autrefois : les lock-out et les grèves qui laissaient si souvent des rancœurs et créaient tant de misères ; ces tentatives de conciliation vont se développer désormais dans une atmosphère de paix dont l'économie nationale doit être la bénéficiaire.

Le ministre du Travail croit devoir préciser comment vont fonctionner les procédures nouvelles.

D'abord si les conventions collectives intervenues entre employeurs et salariés prévoient des règles de conciliation et d'arbitrage, ces règles fonctionneront dès qu'un différend collectif du travail commencera. En leur absence, la partie la plus diligente au, le cas échéant, le préfet, saisira la « Commission départementale de conciliation ».

Cette Commission a maintenant une consécration officielle et son autorité ne pourra que croître. Les préfets seront invités à la présider effectivement chaque fois qu'ils le pourront et ils seront secondés par les inspecteurs du travail.

La Commission comprendra comme précédemment un nombre égal d'employeurs et d'employés. En cas de nécessité, des sections locales professionnelles pourront être constituées, de même que des Commissions interdépartementales seront organisées si le besoin s'en fait sentir.

En cas de succès, la conciliation produit son succès immédiatement. En cas d'échec, deux nouvelles Commissions sont prévues, la « Commission mixte paritaire de conciliation » dont les membres sont désignés par les Fédérations nationales patronale et ouvrière, puis la « Commission nationale interprofessionnelle » dont les membres sont choisis par la Confédération patronale et la Confédération ouvrière les plus représentatives. Ces deux Confédérations sont désignées par le Conseil national économique.

Ainsi la conciliation se poursuit à trois degrés en suivant la structure des organisations syndicales qui, du côté patronal comme du côté ouvrier, comprennent actuellement d'abord des groupements locaux dans les départements unis ou fédérés, ensuite sur le plan national et confédéré, enfin interprofessionnellement et nationalement.

Dans le cas où la conciliation aboutit devant la commission du deuxième degré, tout est pour le mieux ; dans le cas contraire, les parties se présentent devant la troisième commission, et si un nouvel échec est enregistré, celle-ci a pour tâche de préciser dans un procès-verbal les points sur lesquels persistent les désaccords qui seront tranchés par un arbitrage.

Cet arbitrage va s'effectuer de la façon suivante :

Les parties peuvent s'entendre et désigner un arbitre commun ; elles peuvent être conduites, au contraire, à choisir chacune un arbitre.

Au cas où les deux arbitres ne pourraient pas se mettre d'accord pour rendre la sentence arbitrale, un sur-arbitre peut être désigné par elles, et, à défaut d'accord, c'est le président du Conseil qui le désignera.

L'attentat manqué d'un apprenti-gangster à Lille est sanctionné par la Cour d'assises du Nord d'une peine de trois ans de prison

Georges Coquel, âgé de 19 ans, sans profession, à Lille, libéré depuis peu d'un patronage des enfants moralement abandonnés, où il avait été placé à la suite du vol d'une bicyclette, affirmait à sa mère qu'il était employé à l'Usine de Fives.

En réalité sans métier, il battait le pavé de Lille, errant dans l'oisiveté, dépensant dans les cafés le peu d'argent qu'il avait en poche.

Comme il ne rendait rien à sa mère, celle-ci le prévint qu'elle l'accompagnerait au bureau de son usine pour réclamer son salaire. Voyant son mensonge sur le point d'être découvert, il se décida à se procurer de l'argent coûte que coûte; il estima qu'il lui fallait pour le moins 600 frs.

L'idée lui vint de cambrioler la caisse du magasin d'épicerie tenu à Fives-Lille 1, rue du Calvaire, par Mlle Hennet, dite « la petite Julie », âgée de 68 ans.

Il se rendit dans ce magasin le 9 octobre et, après s'être assuré qu'il n'y avait pas de client, il entra.

Sans dire un mot, il porta un violent coup de poing à l'épicière qui tomba; il la releva brutalement et, la serrant à la gorge, lui dit : « Si tu cries, je te tue, donne-moi 600 frs tout de suite ».

Dans un violent effort, Mlle Hennet réussit à se dégager de l'étreinte de Coquel; elle ouvrit une fenêtre et alerta quelques passants; trois d'entre eux n'hésitèrent pas à se mettre à la poursuite de l'agresseur et à le confier à un agent de police rencontré fort à propos.

Avant de s'enfuir, Coquel avait réussi à s'emparer de 13 frs 50 !

A l'audience d'hier, après l'audition des témoins, M. l'avocat général Bousquet, requiert avec modération, ne voulant pas livrer à la perdition totale et définitive un jeune homme qui n'a pas 20 ans.

Me Derschinois, du barreau de Lille, plaide les circonstances atténuantes.

Coquel est condamné à 3 ans d'emprisonnement.

M. Jean Zay aux fêtes du centenaire du musée de Calais

Calais, 16 janvier. — M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, s'est rendu samedi, accompagné de M. Châtelet, directeur de l'enseignement du second degré, à Calais, où il a présidé la cérémonie organisée pour la célébration du centenaire du musée.

Après avoir assisté à un déjeuner offert en son honneur, le ministre fut reçu dans l'une des salles du musée par les membres de la commission administrative.

Une autre réception officielle avait été organisée à l'Hôtel de Ville.

Le maire montra à M. Jean Zay l'ancien drapeau de Calais, qui fut créé en vertu d'ordonnances royales en 1598, au lendemain de la restitution de la ville à la France par les Espagnols.

M. Jean Zay est parti à 19 h. pour Boulogne-sur-Mer, où il a pris le rapide pour Paris.

Quelle est la destination du mystérieux avion hollandais qui atterrit à Mésalte ?

Le ministère de l'Air a levé l'interdiction de circuler qui immobilisait sur l'aérodrome de Mésalte l'avion qui atterrit à cet endroit il y a quelques jours.

C'est un avion hollandais dont les caractéristiques sont celles d'un avion de reconnaissance.

On observe la plus grande discrétion sur sa destination et sur l'identité du pilote.

L'appareil est resté à l'aérodrome en raison du mauvais temps.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 17 janvier:

Aujourd'hui : saint Antoine ; demain sainte Prisca.

Soleil : Lever, 7 h. 40; coucher, 16 h 23.

Lune : premier quartier le 19.

Bulletin météorologique pour la journée du 17 (région Nord) : Temps généralement nuageux avec éclaircies ; pluies isolées d'amélioration ; température stationnaire.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille) : MM. les docteurs Willems, 9, rue du Marquisat (Tél 350.85); et Picot, 126, Grande-Rue (Tél. 301.48).

Pharmaciens de garde du samedi soir 16 au lundi 18 janvier : MM. Fosez, 11, rue d'Alsace ; Magron, 32, rue du Maréchal-Foch ; Lhullier, 169 bis, boulevard de Fourmies.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 10 h. 30.

Œuvre de St-François-Régis, rue Richard-Lenoir : de 10 h. à 12 h.

Caisse ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : de 10 à 12 h.

Assemblée générale des anciens du Nouvion : 9 h. 30.

Assemblée générale des Anciens Combattants d'Orient : 10 heures.

Réception du lutteur Polivé par la municipalité : 10 h. 30.

Assemblée générale des Combattants belges : 10 h. 30.

Assemblée des anciens de Saint-Louis : 11 h. 45.

Messe à la mémoire de Mermoz : midi, à Saint-Martin.

Hippodrome-Théâtre : 14 h. 30 « Lakmé ».

Assemblée des « Amis de la Basse-Cour » : 17 heures.

L'ACTIVITÉ DE LA GARE DE ROUBAIX

Trois cent soixante mille personnes ont pris le train l'an dernier à la gare principale

La statistique de la gare principale de Roubaix nous révèle que, l'an dernier, le chemin de fer a connu à Roubaix une très grande activité. En grande vitesse, par exemple, nous relevons au chapitre « voyageurs » la délivrance de 361.451 tickets, contre 270.831 en 1935.

A quoi attribuer cette augmentation de 90.620 voyageurs au départ de Roubaix ? D'abord à la grève des tramways qui, au début de l'année 1936, obligea nombre de gens à se servir du rail. A tel point que, en janvier 1936, on délivra 60.583 tickets contre 20.434 en janvier 1935 ! Il faut aussi, sans doute, envisager dans les causes de cette augmentation de voyageurs, les congés payés qui incitèrent pas mal de Roubaisiens à quitter leur ville.

Les recettes sont naturellement affectées par cet afflux, mais pas dans la même proportion, sans doute, parce que l'on délivra beaucoup de tickets de petit parcours. Elle atteignirent 5.766.728 frs l'an dernier, contre 5.489.165 frs en 1935, soit une plus-value de 277.563 frs.

Le trafic « messageries » est également en hausse. On a enregistré en 1936, 117.225 expéditions avec un tonnage de 12.515 tonnes, contre 114.840 expéditions et 6.056 tonnes l'année précédente. L'augmentation de 2.385 départs et de 6.000 tonnes est due à l'organisation d'un nouveau service, celui des petits colis qui, créé fin 1935, a pu se développer d'excellente manière au cours de l'année suivante et totaliser un chiffre d'envois de 75.809, compris dans le nombre des expéditions messageries.

Les postaux révèlent une sensible augmentation pour les expéditions à l'intérieur: 766.952 contre 711.286 en 1935, mais, par contre, une diminution pour les envois à l'étranger : 40.606 contre 48.559.

On relève donc une augmentation de plus de 55.000 postaux envoyés dans la métropole. Cette augmentation, plus sensible d'année en année, est due aux envois massifs effectués par les firmes spécialisées dans la laine à tricoter.

On a enregistré à l'arrivée 106.596 postaux de l'intérieur et 3.975 de l'étranger.

Le chapitre des colis-express dénonce une nouvelle augmentation: 6.984 expéditions en 1935; 7.390 en 1936.

Le trafic des arrivages marque également une heureuse évolution, puisque les diminutions constatées lors des précédents bulletins ont fait place en 1936 à une augmentation: 81.245 enregistrements et 14.336 tonnes, contre 78.073 enregistrements et 11.103 tonnes l'année précédente.

La Petite Vitesse a enregistré une semblable augmentation de son trafic

La statistique de la Petite Vitesse est aussi nettement supérieur à celle de 1935. Qu'on en juge plutôt par ces quelques chiffres:

Les expéditions, qui avaient atteint 107.392 tonnes avec 82.033 opérations, en 1935, sont passées à 120.184 tonnes avec 72.831 opérations.

Dans les chiffres du présent bilan, les tissus sont représentés par 79.365 tonnes contre 69.771 en 1935; les laines peignées, par 9.933 contre 8.303; les laines filées, 1.906 contre 1.701;les cotons filés, 1.435 contre 1.253. On relève encore 277 tonnes de laines brute et lavée, 4.389 tonnes de charbon, 2.142 de produits métallurgiques, 1.668 de constructions mécaniques, 3.434 de produits alimentaires.

Les arrivages, qui totalisaient 300.390 t. avec 58.142 opérations en 1935 sont passés l'année dernière à 367.601 tonnes avec 55.744 opérations

Malgré la grève des bassins houillers et des charbonniers, le trafic des combustibles minéraux est en hausse, marquant ainsi un arrêt dans la courbe descendante suivie par ce service depuis plusieurs années: on a relevé 212.703 tonnes contre 184.101, soit une plus-value de 30.000 tonnes de charbon.

Parmi les autres chiffres du bulletin des arrivages, notons 8.627 t. de fils laine et coton; 3.408 t. de coton brut; 5.929 t. de laine brute; 11.426 t. de tissus; 17.024 tonnes de matériaux de construction; 5.951 t. de produits chimiques, engrais; 4.591 t. de pommes de terre, etc...

MEUBLES toujours pas de HAUSSE. Pressez-vous. LERUSTE, Tg (Tél. 16.40). 35040

LES GRÈVES

La fin de la grève des établissements Desurmont et Cie à Tourcoing

La Commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit:

La grève des établissements Desurmont et Cie, filature de coton, rue du Cymbale à Tourcoing, qui avait commencé le 7 janvier est terminée. La contredame, dont les ouvriers avaient demandé le licenciement ou le déplacement, conservera son ancien emploi et ses attributions.

Au cours d'une entrevue qui avait eu lieu au siège de la Commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, le 14 janvier, M. Ley avait insisté auprès des ouvriers pour que le travail reprenne le plus tôt possible, car le conflit d'autorité qui avait éclaté était insoluble.

Une bonne volonté réciproque, tenant compte des droits et des devoirs légitimes de chacun, a mis fin à la grève.

Le travail reprendra le lundi 18 courant, à l'heure habituelle.

Le conflit métallurgique dans le bassin de la Sambre

A propos de l'abandon par les patrons des demandes de sanctions déposées contre plusieurs ouvriers, que nous avons annoncé dans notre précédente édition, la Chambre syndicale et patronale de la région de Maubeuge précise que, malgré cela, « les dossiers de ceux qui ont été placés en situation d'attente restent soumis à la décision des arbitres pour les sanctions à intervenir. »

L'un des fils de Tolstoï a failli être arrêté pour grivèlerie à Dunkerque

Samedi, le quatrième fils de l'écrivain russe Tolstoï, M. Michel Tolstoï, âgé de 54 ans, qui devait s'embarquer le soir même sur un cargo en partance pour Casablanca, s'était rendu dans un restaurant avec son fils.Mais, au moment de payer la note, M. Michel Tolstoï déclara qu'on l'avait dépouillé des 200 fr. qu'il devait avoir sur lui. M. Michel Tolstoï et son fils furent conduits au commissariat, mais ils furent remis en liberté peu après, après avoir obtenu de l'argent d'une Compagnie de navigation.

On a essayé samedi la signalisation électrique sur la Grand'Place

Les travaux entrepris pour doter la Grand'place d'une signalisation électrique de la circulation, sont maintenant virtuellement terminés. On a essayé le

L'APPAREIL AVERTISSEUR A L'ENTRÉE DE LA RUE DE LA GARE.

système samedi soir, avec plein succès. Toutefois, les appareils devront être soumis à une mise au point délicate qui demandera vraisemblablement plusieurs jours.

Nous croyons savoir que d'autres carrefours dangereux de la ville seront aussi pourvus prochainement du même système, ce qui ne pourra que faciliter la tâche des agents préposés à la circulation.

BLANC.... BLANC.... BLANC.... Grande-Rue, 80 (face rue du Collège). 35313

M. DEHÉDIN, directeur de l'Automobile-Club du Nord de la France, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold

Nous apprenons avec plaisir que notre distingué concitoyen, M. Dehédin, directeur du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Le gouvernement belge, en accordant cette distinction à M. Dehédin, a voulu récompenser un fervent ami de la Belgique dont l'action féconde est vivement appréciée de l'autre côté de la frontière.

On peut dire que depuis dix-huit ans, chaque jour, M. Dehédin s'est dépensé au service des intérêts communs aux deux pays, et qu'il a contribué puissamment au développement des relations administratives ou amicales desquelles procède cette entente franco-belge si effective et si nécessaire d'ailleurs dans nos régions frontières. Il a favorisé grandement, notamment, le tourisme français en Belgique et il est devenu le pivot véritable de ce vaste exode qui emmène chaque année tant de nos concitoyens vers les sites ou les plages belges.

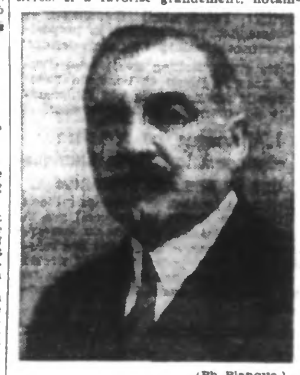

(Ph. Planque.)

M. DEHÉDIN

Originaire de Willy-le-Bas (Seine-Inférieure) où il est né en 1872, M. Dehédin fut capitaine de gendarmerie à Roubaix de 1918 à 1924. Il prit ensuite la direction du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club à qui il donna un essor magnifique.

M. Dehédin est déjà chevalier de la Légion d'honneur, et titulaire de la croix de guerre avec deux citations.

A l'occasion de la flatteuse distinction qui lui est attribuée, nous lui présentons nos très vives et très cordiales félicitations.

M. Lucien Mandroux, le nouvel inspecteur du travail, est entré en fonctions

Nous avons annoncé le départ de M. Robert, inspecteur du travail, admis à la retraite, et son remplacement par M. Lucien Mandroux, de Maubeuge.

Ce dernier a pris hier possession de ses fonctions.

Originaire du Cher, où il est né en 1898, M. Mandroux n'appartient à l'administration du travail que depuis deux ans. Soldat de la classe 1918, il fut mobilisé en 1917 et fit une partie de la guerre. En juin 1918, il fut fait prisonnier, et demeura en captivité en Allemagne.

Au lendemain de la guerre, il entra dans l'enseignement primaire, et fut instituteur jusqu'en 1934.

A cette époque, il quitta l'enseignement,

M. MAUDROUX

et fut nommé inspecteur à Maubeuge où, dès son arrivée, il eut à arbitrer de nombreux conflits. M. Mandroux se fit remarquer rapidement par son activité, sa compétence et sa haute conscience.

C'est pourquoi l'administration songea à lui lorsqu'il fallut pourvoir au remplacement de M. Robert. Fonctionnaire de valeur, jeune et dévoué, M. Mandroux fera sans nul doute de bonne besogne dans le poste important qu'on vient de lui confier.

Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue à Roubaix.

***

Le nouvel inspecteur du travail nous prie de dire aux intéressés qu'il n'a arrêté aucun jour de réception. Mais il se tiendra à la disposition de toute personne sur simple rendez-vous fixé préalablement.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

rappelle à ses actionnaires que, pour l'établissement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en bouteilles devront être déposés avant le 31 janvier, dans ses bureaux : MONS-EN-BARŒUL ; LILLE, 7, rue de l'Hôpital-Militaire ; ROUBAIX, 16 bis, rue du Général-Sarrail. 34045

L'inscription sur les listes électorales

La période de révision de la liste électorale (inscriptions et radiations) est ouverte jusqu'au 4 février, à minuit.

Les électeurs précédemment inscrits à Roubaix, n'ont aucune démarche à faire pour être maintenus sur la liste électorale. S'ils en étaient radiés cette année, ils devraient être avisés de leur radiation personnellement, par écrit et à domicile. Aussi longtemps qu'ils n'en ont pas connaissance, ils ont un délai de vingt jours pour réclamer leur maintien sur la liste, soit à la commission municipale de jugement, jusqu'au 31 mars, soit au juge de paix après cette date.

Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 21 ans avant le 31 mars 1937, date de la clôture de la liste, doivent se faire inscrire ou du moins vérifier leur inscription.

Les électeurs qui sont venus habiter Roubaix depuis le 1er avril 1936, doivent, eux aussi, réclamer leur inscription avant le 4 février à minuit. La notification à domicile par un agent de police de leur radiation de la liste électorale de la commune qu'ils ont quittée, ne veut nullement dire, comme certains le croient qu'ils seront inscrits d'office à la liste électorale de Roubaix.

Peuvent être inscrits sur la liste électorale de cette ville : 1° Tous les Français jouissant de leurs droits civils, âgés d'au moins 21 ans le 31 mars 1937, qui y habitent depuis le 1er octobre 1936, ou qui y ont leur domicile réel au 4 février 1937; 2° Tous ceux qui, même sans y habiter, sont inscrits au rôle d'une contribution directe ou des prestations en nature depuis l'année 1933 au moins.

Les listes électorales sont closes le 4 février à minuit. Le 5, il sera trop t